

## **Historique du projet forestsanciennes.ch**

En 1997, Bruno Manser en personne lance un appel demandant aux communes de renoncer au bois provenant d'exploitation illégale. Jusqu'en 2001, 296 communes et 6 cantons y répondent en signant la déclaration de renoncement au bois tropical.

### **Novembre 2001**

Le WWF et Greenpeace lancent l'action «écoles amies des forêts anciennes». Jusqu'à fin 2004, 25 écoles y participent. Un nombre qui demeure modeste car elles dépendent généralement de leurs communes pour leurs achats de papier.

### **Septembre 2002**

Le Bruno-Manser-Fonds et Greenpeace lancent l'action «Communes amies des forêts anciennes», à laquelle adhèrent environ 400 communes jusqu'à fin 2004. Ce chiffre comprend les communes qui avaient signé la déclaration de renoncement au bois tropical.

### **Depuis 2003**

Intense activité des groupes régionaux et de jeunes (Greenteams) de Greenpeace, dans le but de motiver d'autres communes à adhérer à la cause.

### **Septembre 2004**

Greenpeace, le WWF et le Bruno-Manser-Fonds fondent la société simple forestsanciennes.

### **Printemps 2005**

L'action forestsanciennes appelle toutes les communes suisses avec lesquelles elle ne collabore pas encore à signer la déclaration «Commune amie des forêts anciennes».

### **Juillet 2006**

forestsanciennes a formulé des critères qualitatifs et quantitatifs définissant précisément ce que signifie adhérer à l'action pour les communes et les cantons. À l'avenir, ces critères devront être mis en œuvre par toutes les communes et tous les cantons impliqués.

### **Janvier 2007**

Le WWF se retire de la société simple forestsanciennes.

### **Décembre 2007**

Dissolution de la société simple, restructuration des travaux de forestsanciennes auprès des organisations porteuses que sont Greenpeace et le Bruno Manser Fonds.

### **Avril 2008**

Sur mandat du Bruno Manser Fonds, Ecopaper - anciennement Association suisse pour le papier écologique et l'écologie au bureau (ASPE) - reprend le conseil des communes amies des forêts anciennes, part à la recherche de nouvelles communes et informe quatre fois par ans au moyen de la publication «Forêts anciennes – Infos».

### **Janvier 2013**

Ecopaper reprend l'ensemble du projet des mains du Bruno Manser Fonds et de Greenpeace et le gère désormais de manière autonome sous le nom de foretanciennes.ch.

Contact:

Ecopaper, case postale 817, 3000 Berne 8  
T+F: 031 313 34 50, E: [info@ecopaper.ch](mailto:info@ecopaper.ch)  
[www.forestsanciennes.ch](http://www.forestsanciennes.ch), [www.ecopaper.ch](http://www.ecopaper.ch)